

Situation des entreprises SM2E et FCI - Communication de M. le Maire

«**M. LE MAIRE** : Je regrette qu'il n'y ait pas plus de monde ce soir. Je ne sais pas si c'est dû à la chaleur mais l'effectif a fondu. Nous ne sommes pas beaucoup, en plus il fait plutôt chaud, donc si on pouvait être efficace ce serait bien, si vous pouviez aussi cesser les uns les autres les petites conversations particulières qui rendent les interventions inaudibles, je crois que ce serait bien. Il est d'autant plus regrettable qu'il n'y ait pas plus de monde ce soir car je vais vous faire une déclaration du style solennel concernant les plans de licenciements annoncés dans deux sociétés bisontines, à savoir la Société FCI et la SM2E. Vous savez en effet qu'un vaste plan de licenciements qui concernerait d'après nos informations entre 100 et 140 personnes chez FCI a été annoncé il y a quelques minutes. Ce plan de licenciements importants s'ajoute au volet social du plan de redressement que la Société SME2, filiale du groupe EPIQ a présenté il y a trois jours. A cette heure, la situation est grave puisque ce sont entre 120 et 190 personnes qui pourraient demain être privées d'emploi dans l'agglomération de Besançon. C'est pourquoi j'ai souhaité qu'on puisse évoquer cette question par le biais de cette déclaration.

Je voudrais dire que ce soir les pensées de toute l'équipe municipale, tout du moins je l'espère, vont aux salariés concernés et à leur famille qui connaissent l'angoisse du licenciement qui s'annonce, des salariés qui étaient tous très profondément abattus et je le sais car j'ai visité les deux entreprises, FCI entre autres lorsqu'elle a eu son plan ISO 14001, j'ai visité SM2E, ce sont des entreprises dans lesquelles les employés, les ouvriers s'étaient investis fortement, ce qui a permis au cours des dernières années des gains de productivité importants dont, c'est le moins qu'on puisse dire, ils ne sont pas remerciés aujourd'hui. Nous voudrions tout d'abord les assurer de notre soutien, de notre solidarité et de notre mobilisation à leurs côtés, je vous dirai comment dans un instant.

Nous ne pouvons que regretter avec force ces décisions qui découlent d'une économie qui marche certes au ralenti depuis 12 mois c'est vrai, de crises sectorielles comme la téléphonie et les équipements mais aussi de la très forte concurrence des pays de l'Est et d'Asie dans un vaste mouvement global de délocalisation des productions. Il faut savoir que lorsque les effectifs de SM2E fondaient déjà à Besançon l'année dernière, jetant au chômage des dizaines et des dizaines d'hommes et de femmes, je crois me souvenir que c'était 85, le groupe ouvrait une usine en Bulgarie qui aujourd'hui tourne à plein régime et emploie plus de 600 personnes, et tout cela malgré le soutien très fort de la Ville qui, d'une façon anticipée, avait permis à la Société SM2E de racheter ce bâtiment pour alléger les comptes de l'entreprise. Nous avons également facilité avec notre Service Économique la mise en relation avec des donneurs d'ordres locaux et nationaux pour lui trouver de nouveaux marchés car notre position vis-à-vis des entreprises c'est d'être à leurs côtés et nous avons le sentiment, spécialement pour SM2E, d'avoir fait ce qu'il fallait quand il le fallait.

Nous avons donc là deux nouvelles illustrations qui incitent à revoir la question de l'organisation de l'économie mondiale mais je ne veux pas me lancer dans un débat ici ce soir parce que ce n'est pas le lieu, simplement, et nous n'avons pas les moyens de le faire, tout du moins dans le cadre de ce Conseil Municipal. Vous comprendrez que pour le Maire et le Président de l'Agglomération qui travaille avec vous tous chaque jour à l'amélioration de la qualité de la vie, au développement des entreprises, Vincent s'y attache aussi chaque jour, tout cela nous interroge beaucoup et on ne peut donc pas ne pas réagir.

Notre objectif n° 1 est d'aider les salariés de ces deux entreprises qui sont dans une situation difficile. D'ores et déjà je peux vous annoncer les points suivants : pour ce qui concerne FCI, la nouvelle est fraîche d'il y a quelques heures pour mesurer la marche de manoeuvre que nous aurons. Pour SM2E en revanche, je vais vous dire que la Municipalité ne se résigne pas à un plan social dont, et c'est le moins qu'on puisse dire, l'opportunité et la nécessité ne sont pas démontrées. Je voudrais rappeler quand même à notre Conseil réuni ce soir que le groupe EPIQ possède une deuxième usine à Dieppe qui emploie à ce jour près de 130 personnes en intérim. Il y a donc à notre sens de la place pour la discussion afin de

réorganiser la production entre les sites de Dieppe et de Besançon pour que nous puissions garder à la fois Dieppe et Besançon et garder dans ces deux unités des métiers avec de grandes spécialisations, entre autres la mise en place de process de fabrication qui sont très performants et très innovants. J'ajoute qu'il est aussi de la responsabilité des pouvoirs publics d'agir en ce sens. C'est pour cela que nous allons les solliciter, que j'ai déjà sollicité le Préfet de Région cet après-midi et que j'ai aussi alerté à ce sujet le Président du Conseil Général et Député et le Président du Conseil Régional.

Pendant que je travaillais sur ce dossier FCI, l'Adjoint à l'Économie, Vice-Président à la Commission, délégué à l'Agglomération est allé avec mon Directeur de Cabinet et Olivier COUSTENOBLE rencontrer les salariés d'EPIQ et aussi la direction pour dire qu'il n'était pas acceptable que l'on continue à embaucher des intérimaires, qu'il fallait qu'il y ait, pour pouvoir conserver ce site, un rééquilibrage et que ce nouveau plan de redressement, puisqu'il y en a déjà eu un il y a quelques mois, soit débarrassé de tout plan social. J'ai aussi demandé au Préfet de convoquer rapidement une table ronde pour évoquer les moyens mobilisés pour accompagner un plan de redressement qui prendrait l'engagement de zéro licenciement. Nous savons bien que nos marges de manoeuvre sont étroites mais nous devons tout mettre en oeuvre pour qu'effectivement nous puissions modifier les choses.

Concernant les licenciements chez FCI, j'informerai et j'associerai l'ensemble des maires de l'agglomération à l'effort à produire, et la Ville de Besançon mettra à disposition des salariés concernés tous les dispositifs municipaux, para-municipaux et de la Communauté d'Agglomération pour les accompagner dans cette période qui s'annonce très très difficile. Nous allons mettre en place dès demain je pense au sein du Service Économique de la Ville et avec le Centre Communal d'Action Sociale une cellule emploi qui suivra activement avec les organisations syndicales l'avancée des reclassements et les réponses à apporter aux familles qui se trouveraient dans une situation d'urgence puisque concernant SM2E il y a des familles qui sont souvent d'ailleurs mono-parentales dont le parent est en grève depuis plus de 15 jours. Nous voulons aussi que cette cellule puisse réveiller au fil des mois tous ceux qui pourraient oublier les promesses qui ne manqueront pas d'être faites dans les heures qui viennent. Force est de constater qu'il y a un an, lorsqu'avec Vincent nous nous étions rendus chez SM2E, des promesses nous avaient été faites et ces promesses n'ont pas été tenues. Il est vrai qu'on ne peut pas en vouloir à celui qui nous les avait faites puisqu'il a été le premier sur la liste des licenciés, mais quand même ! Cette cellule va donc travailler en liaison avec le Service Public de l'Emploi que nous avons bien entendu alerté. Et puis nous en appelons solennellement aussi à la solidarité des entreprises de l'agglomération bisontine pour que toutes celles qui ont des embauches à faire puissent en priorité regarder si parmi ces personnes licenciées qui sont pour certaines et même pour beaucoup des personnes très qualifiées, il n'y a pas possibilité de reclassement. Et en ce sens nous allons travailler avec l'UIMM, l'ancien GIMM, le MEDEF et la CGPME.

D'autre part, dans les jours qui viennent je vais demander personnellement au Ministre de la Ville, Jean-Louis BORLOO, que ces salariés soient considérés en priorité pour les embauches qui pourraient intervenir dans le cadre de la mise en place de la zone franche urbaine de Planoise. Nous avons d'ailleurs demandé à Jean-Louis BORLOO et Vincent FUSTER a rencontré -pas en fonction de cela car nous ne le savions pas- le Cabinet de Jean-Louis BORLOO il y a quelques jours, que le périmètre de la zone franche urbaine ne soit pas réduit au seul quartier urbain de Planoise mais qu'il aille un peu plus loin pour permettre justement la prise en compte de ces entreprises en difficulté, cet élargissement devant nous aider à maintenir les entreprises ici et peut-être même aussi à en faire venir de nouvelles.

Le deuxième objectif que nous nous assignons est évidemment d'obtenir des garanties pour que le site FCI soit pérennisé et pour que soit évitée aussi la liquidation de SM2E. Nous avons dès cet après-midi engagé plusieurs démarches, la première auprès du Ministre de l'Industrie, Mme Nicole FONTAINE, pour connaître toutes les mesures que le Gouvernement compte prendre pour compenser ces licenciements et nous l'interrogerons sur la politique industrielle qu'elle compte proposer et financer dans notre

agglomération pour effectivement venir nous aider par rapport à ces fermetures d'usines. Nous solliciterons aussi des rendez-vous auprès des présidences et la direction de ces deux entreprises pour leur dire notre désaccord, leur rappeler à l'une et à l'autre nos soutiens passés et puis pour leur demander notamment des assurances sur l'existence d'un projet industriel qui pérennise ces sites ici à Besançon car l'année dernière lorsque nous avons rencontré SM2E, il nous avait été expliqué que ces licenciements étaient indispensables pour pérenniser l'entreprise. On se rend compte qu'un an après on a déjà oublié ces promesses et qu'il faut encore passer par une trentaine de licenciements pour pérenniser l'entreprise. Il y a un moment quand même où il faut que tout cela s'arrête ! Il en est de même aussi sur FCI. Ça exige d'ailleurs le maintien de tous les métiers au sein de l'usine car si des métiers venaient à quitter cette usine, ce qui fait leur spécialité, c'est le devenir même du site entier qui serait ainsi compromis. Nous allons demander aussi à ces entreprises qu'elles puissent mettre en place des activités de recherche et de développement, ça s'adresse spécialement à FCI, qui puissent être élaborées, développées avec les laboratoires de l'ENSMM. Je vais solliciter FCI et AREVA pour la création d'un fonds pour la création d'entreprises industrielles à Besançon et à cet égard, je vais demander un rendez-vous à la Présidente d'AREVA, si ça pouvait prendre la forme de prêts bonifiés, de prises de participations, de subventions. Et enfin nous allons demander à FCI d'envisager une participation financière de l'entreprise dans l'incubateur de Franche-Comté, dans la pépinière de Palente et la Maison des Microtechniques afin de nous aider à participer à l'effort de la Ville et de l'Agglomération. Dans la même logique, nous allons demander aussi au groupe EPIQ, propriétaire de SM2E, des garanties, des assurances sur sa volonté de conserver un site à Besançon car effectivement là on peut être inquiet. Les différents épisodes du passé, le déséquilibre observé entre la charge de travail de Dieppe et celle de Besançon, tout cela ajouté à une délocalisation croissante n'est effectivement pas fait pour nous rassurer et nous allons donc nous opposer avec force à un démantèlement progressif et sournois d'une entreprise qui réunit, je le disais tout à l'heure, des process de fabrication tout à fait performants, tout à fait innovants et tout à fait d'actualité. Ce ne sont pas des entreprises vieillotées, bien au contraire. Et puis nous allons nous rapprocher des autres collectivités territoriales, le Conseil Régional dont c'est la responsabilité puisqu'il a en charge le développement économique et le Conseil Général afin qu'ils s'engagent aux côtés de la Ville de Besançon et de l'Agglomération pour sauver ces activités qui sont en péril, donc ces emplois. J'ai vu et je m'en suis réjoui à cette période, qu'il y a eu une solidarité exprimée auprès de Belfort et de Pontarlier lorsqu'il y a eu des difficultés et je ne doute pas un seul instant qu'il y ait la même solidarité et dans les mêmes termes pour les entreprises de l'agglomération de Besançon.

Voilà ce que je voulais vous dire, c'était un peu long mais je crois que c'est un moment grave. Entre 120 et 190 emplois qui risquent d'être supprimés, je crois qu'il faut que nous montrions notre volonté de ne pas accepter cela et que nous puissions trouver des solutions en liaison avec les salariés mais aussi avec les dirigeants d'entreprises à qui nous dirons que nous ne sommes pas des adversaires d'entreprises, bien au contraire, mais que là trop c'est trop et que ce n'est pas acceptable.

M. Christophe LIME : Je veux simplement dire au nom des élus communistes que ce qui arrive sur Besançon est aussi ce qui arrive sur l'ensemble de la France malheureusement. Appeler le Gouvernement à un certain nombre de réactions y compris sur notre ville est une chose très intéressante mais il faut aussi regarder ce qui se passe sur la Franche-Comté avec la future liquidation d'ALSTOM parce que nous sommes à la veille de la liquidation de cette entreprise. Tout le monde doit bien savoir que si le plan social qui est prévu aujourd'hui passe, demain c'est la fin d'ALSTOM sur Belfort et des sous-traitants qui sont sur Besançon et qui travaillent pour cette grande entreprise belfortaine. Je crois donc que la bataille pour l'emploi est une bataille continue. Je suis de ceux qui pensent que même si le Gouvernement que nous avons soutenu n'est peut-être pas allé suffisamment loin sur un certain nombre de batailles, en tout cas il y a une bataille qu'il a menée régulièrement, c'est la bataille pour l'emploi. Je crois qu'on ne peut pas oublier que sous cette législature il y a eu un million de chômeurs de moins et que depuis quelques mois sous une autre législature il y a des milliers et des milliers de chômeurs supplémentaires. Cette politique-là, qui s'applique depuis deux ans à l'intérieur de notre pays, elle a un

nom. Il y a un certain nombre de phénomènes européens, mondiaux bien entendu, la mise en concurrence des salariés, mais je crois que le fait de ne pas soutenir notre économie, le fait de ne pas avoir une relance par les salaires, le fait de ne pas avoir une bataille pour la réduction du temps de travail et la mise à mal de la loi de modernisation sociale de l'année dernière avec une mise à mal de la loi des 35 heures, tout cela a obligatoirement des conséquences sur le niveau de l'emploi, sur le niveau de vie des salariés, sur le niveau de vie des Français et obligatoirement sur les entreprises. On voit aujourd'hui au bout de quelques mois les conséquences de cette politique très libérale, je dirais même ultra-libérale. Certains sont en train d'imaginer que nous sommes partis sur une méthode à la «Thatcher» en France avec toutes ses conséquences sur le domaine de l'emploi et de la pauvreté parce qu'on sait très bien que l'augmentation du chômage dans un pays, dans une ville, amène obligatoirement en bout de chaîne une montée de la pauvreté que là aussi nos structures sociales au niveau de la Ville seront obligées de traiter dans quelques mois. Je voulais vraiment m'élever une nouvelle fois contre cette politique qui sacrifie au jour le jour des milliers de salariés à l'intérieur de notre pays et tout particulièrement sur notre ville.

M. LE MAIRE : Merci Christophe, je suis totalement d'accord avec toi. On ne va pas faire un grand débat par rapport à cela mais que chacun puisse s'exprimer me paraît tout à fait logique.

M. Pascal BONNET : Justement on ne va pas faire un grand débat. Je pensais que vous aviez bien précisé qu'on n'était pas là pour débattre d'enjeux nationaux et internationaux même si le contexte...

M. LE MAIRE : Ce n'est pas ce qu'a fait M. LIME.

M. Pascal BONNET : C'est ce qu'a fait M. LIME, on était dans la solennité de votre déclaration quant aux emplois sur Besançon, là on entre dans un débat politique, ce n'est pas du même ordre. Je voulais simplement préciser que quand on compare la situation de l'emploi sous le précédent Gouvernement et maintenant, il faut tenir compte d'un contexte économique national qui n'est pas le même. Quant aux créations d'emplois liées à l'ARTT, ce n'était pas aussi évident que vous l'aviez annoncé. Quant aux emplois jeunes dont on voit aujourd'hui la question de la pérennisation, en fait il s'agissait d'emplois provisoires. Donc relativisons un petit peu votre satisfaction sur le Gouvernement précédent. Nous on constate que c'est difficile, on constate que le Gouvernement actuel a une politique qui doit avoir des effets à long terme ce qui n'est peut-être pas pour autant facile à court terme mais je ne pense pas qu'on était là pour faire ce genre de débat ce soir.

M. Jean ROSSELOT : Nous sommes totalement à vos côtés pour que puissent être mobilisés tous les acteurs qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent créer des conditions pour atténuer économiquement les sombres perspectives des entreprises que vous avez rappelées, pour atténuer la peine que les familles pourraient subir. Il faut bien le reconnaître, d'un point de vue régional, la situation n'est pas bonne. Dans le Nord de la Franche-Comté ce sont 800 emplois qui sont menacés. Ceci dit ça ne détruit pas ALSTOM qui est une grande société où il y a encore des milliers d'emplois, 1 800 emplois c'est vraiment trop et sur Besançon 180 c'est trop. Donc il faut mobiliser, mobiliser pour juguler ces sombres perspectives.

Ceci dit, l'heure n'est pas à la polémique politique parce que la proclamation de notre cher collègue Christophe LIME nous pouvions la tenir, nous ici les 12 membres de l'opposition en 1991-1992 quand nous perdions à l'époque 30 000 emplois par mois. Il y a simplement que les données mondiales de l'économie ont changé, complètement changé. Il y avait ce matin un colloque sur les perspectives d'implantation des entreprises comtoises dans les pays d'Europe Centrale. Il a été rappelé et c'est difficile d'expliquer cela effectivement à un salarié de Besançon ou de Belfort qui vient de perdre son emploi, que sans les délocalisations, des entreprises comtoises n'existeraient plus car il y a un phénomène de mixage des coûts qui permet, dans un contexte ultra-concurrentiel de pression sur les prix, à des entreprises de se maintenir. Je crois qu'il faut tout faire, mobiliser les parlementaires, mobiliser les collectivités

territoriales, au Conseil Régional nous avons en effet dégagé, Pascal le sait bien comme moi, un crédit d'un million d'euros pour préparer des mesures en faveur d'ALSTOM, donc je pense que nous pouvons envisager quelque chose de semblable pour les deux entreprises bisontines.

Je crois que la solution, et je terminerai par là, est dans la défense, dans la promotion des activités de recherche, des activités de haute technologie car malheureusement, et c'est souvent je le répète la condition de survie de certaines entreprises, on ne peut pas empêcher des délocalisations mais il faut tout faire pour garder sur notre territoire les activités de pointe. Alors on est à vos côtés pour mobiliser toutes les collectivités, tous les partenaires, l'État et convaincre les dirigeants des entreprises.

M. LE MAIRE : Je vous remercie. Il y a une chose que vous avez dite qui est juste, c'est que l'heure n'est pas à la polémique politicienne. Je crois qu'elle est surtout à la dignité par rapport à ces salariés qui sont dans le doute, donc dignité et puis action, j'oserais même dire unité d'action. Je ne doute pas un seul instant que la Région de Franche-Comté dont vous êtes deux élus pourra le faire comme elle l'a fait à Belfort dans un degré moindre bien sûr parce que la catastrophe est moins importante, qu'elle pourra nous aider pour venir en aide aux salariés. On arrêtera là-dessus car je crois que ce n'est vraiment pas un sujet qui prête à polémique. Il faut que nous puissions agir tous ensemble».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2003.